



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**



**Déploiement du dispositif
« Services Publics Eco-responsables »
dans le cadre de la démarche « Bercy vert »
au ministère de l'économie, des finances et de la relance**

Point d'étape fin 2020

Introduction

A travers sa démarche « BERCY VERT », le ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) s'inscrit pleinement dans la dynamique interministérielle « Services publics écoresponsables » (SPE), avec d'autant plus de volontarisme qu'il était déjà engagé dans la démarche « Services Publics Exemplaires » et que deux de ses directions (co)pilotent 12 des 20 engagements de la circulaire PM du 25 février 2020.

Le MEFR se trouve en première ligne pour soutenir la transformation de l'économie puisqu'il accompagne depuis plusieurs mois le plan de relance national pour une économie verte et compétitive.

Il est lui-même au 4ème rang des acheteurs de l'Etat, et principalement dans des domaines pour lesquels des efforts de verdissement sont particulièrement attendus (immobilier, informatique et télécoms, transports).

Enfin, le MEFR est aussi le 4ème employeur de l'Etat avec 130 800 agents (dont environ 15 000 dans les services centraux). C'est pourquoi le ministre a demandé que les services et les agents se mobilisent sur tout le territoire pour rendre leur fonctionnement quotidien exemplaire en matière de développement durable.

Le Secrétariat général a été chargé du pilotage de la démarche ministérielle, lancée en janvier 2020 et baptisée « Bercy vert », à laquelle ont été intégrés les engagements SPE, pour fédérer les services et les agents autour d'objectifs interministériels et ministériels partagés, pour donner une meilleure visibilité aux actions menées et ainsi enclencher une dynamique vertueuse.

Compte-tenu de l'organisation et du fonctionnement des directions du ministère, le Secrétariat général a opté pour un déploiement pragmatique, avec d'une part, la mise en place dans les services centraux d'actions immédiatement visibles et mobilisatrices et, d'autre part, une démarche d'impulsion et d'accompagnement auprès des directions à réseau, pour leur permettre d'adapter la déclinaison du dispositif au plus près de leurs spécificités « métier ».

Ainsi les priorités de l'année 2020 ont porté sur la mise en place des structures de pilotage et d'animation ministérielle et d'un outil de suivi des mesures, sur la valorisation des actions déjà en place et le lancement de nouvelles « faciles » à mettre en œuvre.

Les Semaines Européennes du Développement Durable (SEDD) du 18 septembre au 8 octobre 2020 ont représenté un temps fort de la mobilisation du Secrétariat général et l'occasion de communiquer sur le caractère fédérateur de la dynamique « Bercy vert » autour des engagements SPE et des actions propres aux directions.

1ère partie : Le pilotage ministériel et l'animation de « Bercy vert »

Le pilotage ministériel de la démarche Bercy vert et de la déclinaison du dispositif SPE tient compte de la diversité des structures du ministère.

1- La gouvernance

1-1- Un comité de pilotage ministériel

Le comité de pilotage ministériel installé dès février 2020 s'est réuni trois fois, en février, juillet et octobre 2020.

Présidé par la Secrétaire générale, il réunit tous les trimestres les correspondants « Bercy Vert » désignés par les directions, ainsi que le Haut fonctionnaire du Développement Durable, chargé par ailleurs de décliner la stratégie nationale de développement durable dans les politiques publiques du ministère.

Ce comité de pilotage ministériel a le triple rôle de:

- proposer les pistes d'actions ministérielles,
- Suivre l'avancement des travaux,
- partager les bonnes pratiques.

1-2- Un comité de pilotage interne au Secrétariat général

Le Secrétariat général assure les fonctions supports des divers services centraux et notamment la gestion des 25 bâtiments implantés à Paris et sa petite couronne (et également à Nantes).

Un comité de pilotage dédié a donc été mis en place pour examiner les sujets propres à l'administration centrale.

Présidé par la secrétaire générale, ce comité réunit tous les mois les chefs de service pour impulser et prioriser les actions et pour suivre la mise en œuvre des mesures déployées.

2 – La coordination ministérielle

Au sein du Secrétariat général, la coordination et le suivi ministériels de Bercy Vert ont été confiés au chef de la Délégation « Synthèse, coordination, innovation » (DSCI) qui anime le réseau des correspondants Bercy Vert directionnels (auquel est associé le Haut Fonctionnaire au développement durable) et prépare les travaux des comités de pilotage.

3- Les correspondants directionnels et le pilotage au sein des directions

Le réseau des correspondants « Bercy vert » désignés dans les directions a été constitué dès le mois de février 2020 et est animé par la DSCI.

Ces correspondants sont des cadres de haut niveau (chefs de service, sous directeurs ou équivalents au sein des directions générales) qui participent aux réunions du comité de pilotage

ministériel et peuvent être associés aux travaux du Secrétariat général via notamment des ateliers thématiques.

Ils sont chargés d'impulser et de relayer les actions au sein de leur direction et doivent également organiser l'implication et la participation des agents dans leurs réseaux respectifs.

Les correspondants désignés par les directions d'état-major (DGE, DGT, DB..) sont également très impliqués, leur direction ayant par ailleurs un rôle important dans le verdissement de l'économie (« green budget », « finance verte »..).

La DGFIP, l'INSEE et la DGDDI ont commencé à organiser leur réseau de relais territoriaux pour faciliter la remontée régulière des actions menées sur le terrain et valoriser les démarches propres aux services déconcentrés.

➤ La **DGFIP** a lancé une démarche appelée « ÉcoFip » pour décliner les engagements de SPE et la dynamique « Bercy vert ».

Le Directeur général a notamment présidé le 23 septembre un comité de direction thématique sur la démarche ÉcoFip pour la diffuser dans le réseau avec l'appui des délégués en région (environ 70 % sont d'ores et déjà désignés).

Cette démarche se veut participative ce qui représente un enjeu particulier, la DGFIP comptant 100 000 agents.

Par ailleurs, le numéro de septembre 2020 du magazine électronique interne, « E-Fip », comportait un dossier sur l'engagement écoresponsable de la DGFIP.

➤ Le dispositif de pilotage est en cours de finalisation à **l'INSEE** et de premières actions de communication ont sensibilisé les services sur les objectifs du plan de la direction.

➤ La **DGDDI**, a désigné un pilote pour chacun des 20 engagements SPE.

Les pistes de déploiement et les prérequis ont été identifiés.

Les premières actions d'information ont été menées à l'occasion des SEDD du 18 septembre au 8 octobre.

4- L'outil de suivi des actions

Le Secrétariat général s'est doté d'un outil numérique, partagé avec les directions, afin de mesurer, visualiser et objectiver l'avancement des différentes actions engagées.

Il permet d'évaluer les progrès accomplis au travers d'indicateurs chiffrés mais aussi de partager diverses informations sur les enjeux, les actions de sensibilisation, les textes de référence etc...

Il permettra en outre d'affiner les analyses en pointant les actions qualitatives entreprises au niveau ministériel et pour chaque direction. En effet, le suivi sera réalisé à trois niveaux, ministériel, par direction et par territoire.

Les directions à réseau, et le Secrétariat général pour l'administration centrale, poursuivent la collecte des données les plus « simples » permettant d'évaluer un premier état des lieux, tandis que la définition des indicateurs les plus complexes pour illustrer la mise en œuvre de certains engagements SPE est en cours de finalisation.

2 ème partie : le déploiement des 20 mesures du socle SPE

Toutes les informations permettant de dresser un état des lieux exhaustif dans les directions ne sont pas encore disponibles.

La remontée des informations pertinentes, notamment pour nourrir l'outil de suivi des mesures, est donc la priorité des prochains mois.

La DAE et la DIE rattachée à la DGFIP, dresseront leur propre bilan pour les mesures qu'elles (co)pilotent.

Un certain nombre d'avancées peuvent néanmoins être d'ores et déjà relevées.

Mesure n°1 (forfait mobilité durable)

Le dispositif mis en place prévoit le paiement du forfait au début de l'année 2021.

La DGFIP a enregistré 3196 demandes, 1092 pour la DGDDI, et 262 pour l'INSEE.

A l'administration centrale, 66 % des 8000 agents bénéficient d'un remboursement pour leur forfait de transport en commun et 151 agents ont obtenu le versement du forfait mobilité durable.

Mesure n°2 (partenariats de covoiturage)

Les expérimentations initialement prévues par le Commissariat général au développement durable, en lien avec DGITM, en régions AURA et Grand Est avec les prestataires Karos et Klaxit, ont été retardées par la crise sanitaire.

Si la situation sanitaire le permet, la DGFIP prévoiera un déploiement dans son réseau en 2021.

De juin 2017 à juin 2018, le Secrétariat général avait expérimenté un partenariat avec la société Karos pour le covoiturage domicile-travail des agents de l'administration centrale (sites de Bercy, Ivry et Noisy). L'expérimentation a recueilli un succès limité (les sites ministériels parisiens sont correctement desservis par les transports en commun et il n'y avait pas eu de perturbation majeure des transports sur cette période). La prestation n'a donc pas été renouvelée.

En revanche, ce partenariat a permis de promouvoir auprès des agents la solution du covoiturage, par des actions de communication sur les sites et des incitations à expérimenter la formule (ce qu'environ 250 agents ont fait), en créant un « groupe MEF » identifié sur le site de Karos, pour faciliter la mise en relation des agents en fonction de leur trajet et lieu de résidence. L'accès individuel au service Karos est resté ouvert, et, avant la crise sanitaire, le SIRCOM informait régulièrement les agents sur la possibilité de se connecter à cette plate-forme ou sur d'autres, et sur la possibilité de consulter les petites annonces de l'intranet Alizé pour y trouver une offre ou y déposer une proposition de covoiturage.

Mesure n°3 (covoiturage professionnel)

Le logiciel de gestion de covoiturage pour les déplacements professionnels commun à l'ensemble des administrations (ODRIVE) a été déployé sur le périmètre de l'administration centrale en début d'année 2019, ainsi que sur le périmètre INSEE et le Service National des Enquêtes de la DGCCRF, avec une utilisation variable selon les services.

Son déploiement est en cours à la DGFIP et la DGDDI.

Mesure n°4 (bornes de recharge électrique)

Les sites de l'administration centrale totalisent 120 points de recharge, dont 60 à Bercy, accessibles également aux véhicules des visiteurs et des agents du ministère. Le recensement dans les services déconcentrés est en cours de finalisation (30 points de recharge pour les bâtiments de l'INSEE, 126 pour la DGFIP, 51 pour la DGDDI).

Mesure n°5 (50% d'achats de véhicules « propres »)

En 2019, le stock de véhicules « écologiques » dans le parc du MEFR était de 35,9 %.

Pour 2021, 86% des achats du secrétariat général concernent des véhicules à faibles émissions, 52 % pour la DGFIP, 56% pour la DGDDI et 69% pour l'INSEE.

Les directions poursuivent leurs efforts de "verdissement" de leur parc automobile bien que l'offre de l'UGAP ne permette pas encore de répondre à tous les besoins spécifiques, de certains services de contrôle notamment.

Mesure n°6 (stationnement pour vélos)

Les bâtiments de l'administration centrale proposent plus de 900 places de vélos et plus de 70 places de trottinettes. En 2020, de nouveaux stationnements et racks ont été installés sur le site de Bercy, qui compte également 66 places de trottinettes.

Le recensement est en cours dans les différents réseaux.

Mesure n°7 (compensation des émissions de gaz à effet de serre des déplacements aériens)

Le plein déploiement de cette mesure nécessite un cadrage méthodologique (en cours) du Ministère de la transition écologique et solidaire pour définir le système de financement des projets de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en lien avec le transport aérien.

Le périmètre de la compensation exclura les opérations aéromaritimes de la DGDDI.

Avant la crise sanitaire, la DG Trésor avait lancé une réflexion en lien avec ses Services économiques à l'étranger et le train était d'ores et déjà privilégié pour les destinations de Bruxelles, Amsterdam, Genève, Luxembourg et Londres.

Mesure n°8 (visioconférence)

Le Secrétariat général a mis en place une solution de visioconférence ministérielle « Visiby », permettant la communication en haute définition par écrans et caméras avec possibilité de partage de documents et usage de tableaux blancs interactifs. A l'administration centrale, 23 salles ont été équipées. Dans les directions, 650 salles réparties sur plus de 380 sites DGFIP, 127 salles à la DGDDI, 160 salles à l'INSEE, 7 salles à la DGCCRF (et service commun des laboratoires) sont en cours de déploiement.

Les agents ont aussi accès à la solution interministérielle de web conférence « Jitsi ».

Mesure n°9 (suppression des plastiques à usage unique)

La suppression progressive des plastiques à usage unique avait été engagée en début d'année, mais la crise sanitaire a ralenti ce processus. En particulier les couverts et bouteilles en plastique ont été réintroduits pour la restauration collective.

Mesure n°10 (clauses éco-responsables dans les appels d'offres)

Les acheteurs de MEFR sont sensibilisés à la réduction de l'impact de leurs achats sur la déforestation importée et l'amélioration de leur traçabilité.

Par exemple, pour ses campagnes fiscales la DGFIP insère systématiquement dans ses marchés des clauses visant à inciter les prestataires à fournir du papier éco-responsable pour les imprimés, enveloppes, etc...

Mesure n°11 (utilisation de papier bureautique recyclé)

Le papier utilisé par les services centraux gérés par le Secrétariat général est recyclé ou labellisé écoresponsable PEFC et/ou FSC.

Pour les ateliers de reprographie et photocopieurs, le papier est ecolabellisé, ecolabel européen, sans chlore, FSC (gestion durable des forêts), ou produit en Europe à partir d'eucalyptus.

La DGFIP s'approvisionne pour l'instant sur le marché interministériel de papier de reprographie blanc éco-responsable. Il sera remplacé dès 2021 par du papier recyclé.

Mesure n°12 (produits alimentaires de qualité et durables)

La vérification de l'atteinte de cet objectif est complexe au MEFR, compte tenu de son dispositif de restauration collective et du nombre d'acteurs concernés.

La gestion des établissements de restauration fréquentés par les agents du MEFR à Paris (22) et en région parisienne (7) est confiée à une association «loi 1901», l'Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières (AGRAF).

L'AGRAF a récemment renouvelé ses marchés pour développer les achats de fruits et légumes frais d'origine régionale et/ou bio, de viande labellisée et de produits de la pêche provenant de filières durables labellisées.

En outre, les restaurants gérés par l'AGRAF proposent chaque jour un plat complet végétarien et une réflexion a été engagée sur l'approvisionnement en circuits courts et sur le gaspillage alimentaire.

La nouvelle convention d'objectifs et de performance signée entre le Secrétariat général et l'AGRAF permettra d'accroître progressivement la part des produits de qualité et issus de filières durables ou issus de l'agriculture biologique pour atteindre les objectifs de l'engagement SPE. Mais cette démarche intervient dans un contexte difficile (impact de la crise sanitaire, télétravail, évolution des modes de consommation et contraintes budgétaires).

En région, les prestations de restauration collective sont principalement gérées par les services de la DGFIP qui devra décliner l'engagement auprès de quelques 197 restaurants de taille très variables.

Mesure n°13 (suivi de la consommation des fluides)

Le déploiement de l'Outil de Suivi des Fluides Interministériel (OSFI) sur tout le périmètre MEFR (5000 points de livraison d'énergie) a été financé par le Secrétariat général et les formations des gestionnaires ont été réalisées. Ceux-ci doivent cependant poursuivre la saisie manuelle de certaines données, tous les fluides n'étant pas intégrés, ni les points de livraison des marchés non massifiés. La fiabilisation des données dans l'outil reste donc en cours.

L'organisation d'un réseau « d'energy managers » est également en cours pour faciliter l'élaboration des diagnostics énergétique des immeubles et mettre en place les plans d'actions.

Mesure n°14 (suppression des chaudières au fioul)

Les services centraux ne disposent d'aucune chaudière au fioul et les sites concernés dans les services déconcentrés ont été identifiés.

Mesure n°15 (réduction de 2/3 de la facture énergétique dans 39 cités administratives)

Sur les 39 projets validés par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public (*39 cités emblématiques de la présence de l'Etat dans les territoires*), 16 sont expertisés et suivis par le service des achats, des finances, et de l'immobilier du Secrétariat général, pour une livraison des travaux en 2022.

Mesure n°16 (TIGRE : appel à projets de la DIE pour des actions à « gains rapides »)

Le dispositif TIGRE de la DIE a été intégré au volet immobilier du plan de relance. Dans ce cadre, 298 dossiers MEFR (pour 128,5 M€) ont été retenus concernant de petits travaux d'isolation de parois ou menuiseries, d'installation de CVC (chauffage, ventilation, climatisation) ou d'éclairage.

Mesure n°17 (sensibilisation des agents)

Un dispositif d'information et de sensibilisation est spécialement dédié à l'accompagnement de la démarche Bercy vert. Son objectif est de lui donner de la visibilité, de créer une dynamique, de faire une large place aux initiatives et actions des directions à réseaux et de s'appuyer sur des réalisations concrètes pour faire des agents les acteurs à part entière de Bercy vert.

Parmi les actions initiées en 2020 :

- Création d'une identité visuelle fédératrice

Pour incarner Bercy vert, un logo ministériel a été créé, ainsi qu'une mascotte facilement déclinable par les directions, par thématique (plan vélo, éco-gestes), et sur différents supports (gourdes, poubelles de tri, signalétique des escaliers ou sur la galerie éphémère du site de Bercy...).

- Ouverture d'un espace dédié dans l'intranet ministériel Alizé

Il comprend plusieurs rubriques pour expliquer la démarche Bercy vert, pour présenter les textes réglementaires et supports de communication interministérielle, ou relayer les divers événements au jour le jour.

Il donne notamment accès aux vidéos des différentes conférences et tables rondes présentées lors des semaines européennes du développement durable.

- La diffusion d'une « veille verte »

Chaque semaine, les agents peuvent, à partir de leur boîte mail, accéder à la sélection d'articles réalisée par les documentalistes du Secrétariat général, pour suivre l'actualité des questions de développement durable, d'économie circulaire, pour découvrir des bonnes pratiques et des initiatives locales, et aussi remettre en perspective les enjeux grâce à des études de référence et des réflexions prospectives. Les articles sont classés en 5 thématiques : mobilité, consommation responsable, économie circulaire, initiatives citoyennes, études et réflexions.

- La diffusion d'une « lettre verte »

Une lettre électronique mensuelle est adressée aux agents pour les informer des événements internes au ministère et pour relayer les initiatives vertes des directions.

- La parution d'un guide des actions Bercy vert à l'administration centrale

Un guide a été élaboré pour valoriser les actions éco-responsables menées depuis plusieurs années dans les services centraux, notamment sur le site de Bercy, et présenter les projets en cours. Il décline 7 thématiques : mieux se déplacer, mieux gérer les ressources, mieux protéger la santé et les écosystèmes, mieux se chauffer, mieux se nourrir, se former.

- Une table digitale a été installée sur le site de Bercy, permettant de visualiser toutes les actions menées dans le cadre de la démarche Bercy vert.

- Les actions de formation

L'Institut de Gestion Publique et de Développement Economique, rattaché au Secrétariat général propose à tous les agents de l'État, en partenariat avec le MTE, la DAE et la DIE, des formations au développement durable et à l'éco-responsabilité, sous forme de stages ou de journées d'échange de pratiques :

- des formations dédiées à l'achat public responsable,
- un cursus sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments,
- une formation sur l'économie circulaire dans le bâtiment,
- une formation sur les usages écoresponsables de l'énergie dans les bâtiments publics,
- des conférences, tables-rondes, rencontres, ouvertes à tout public (agents publics, mais aussi entreprises et associations).

De nouveaux modules de formation ou conférences sont en préparation pour 2021, notamment sur l'économie et le changement climatique (effets macro et microéconomiques).

- Les actions de sensibilisation et d'implication

La Direction générale du Trésor avait initié en 2019 une démarche participative invitant ses agents à proposer des éco-gestes et à définir collectivement des engagements éco-responsables. A partir des propositions formulées, la direction avait recensé une vingtaine d'éco-gestes dans 5 domaines puis engagé une réflexion sur les actions concrètes à mettre en œuvre et les indicateurs associés. Cette démarche appelée « green Trésor », a conduit à formaliser 9 engagements concernant la réduction et la compensation des déplacements professionnels (*la direction avait estimé que les 2 000 déplacements aériens annuels dont 300 hors d'Europe de ses agents*

d'administration centrale correspondaient à une compensation des EGES d'environ 22 000 €) ; les équipements informatiques, l'usage de la messagerie, le tri et la réduction des déchets, la diminution de la consommation de papier, le télétravail, la diffusion des bonnes pratiques via l'intranet et l'organisation d'actions de sensibilisation.

Ces engagements de la DG Trésor sont désormais intégrés dans la démarche ministérielle Bercy vert.

Les trois semaines européennes du développement durable ont été une période privilégiée pour organiser diverses animations (décrites dans la 3ème partie) destinées à sensibiliser les agents sur la nécessité d'adopter au bureau un comportement éco-responsable au quotidien.

Mesure n°18 (suppression des produits phytosanitaires)

Aucun produit phytopharmaceutique n'est utilisé sur les sites de Bercy et les directions à réseau ont sensibilisé leurs services sur la réalisation de cet engagement.

Mesure n°19 (échanges et dons de biens mobiliers)

En clôture des SEDD, une opération de don a été organisée le 8 octobre à Bercy, parrainée par Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

Il s'agissait de faire connaître la plate-forme de la DNID et à encourager les échanges de biens mobiliers entre services et au profit d'associations reconnues d'utilité publique. L'évènement a été filmé et relayé via l'intranet ministériel Alizé.

A cette occasion, O. Grégoire, a signé deux conventions de don de 50 ordinateurs de la DGFIP à l'association socio-éducative d'un collège des Hauts-de-Seine, et d'une série de chaises et fauteuils de réunion du Secrétariat général à une direction départementale des finances publiques.

Le Secrétariat général a également signé la convention interministérielle avec l'éco-organisme Valdélia pour la récupération de mobilier ainsi qu'un partenariat avec l'association « La cravate solidaire » pour le don d'uniformes des huissiers du site de Bercy.

Mesure n° 20 (numérique responsable)

Le Secrétariat général, qui privilégiait déjà, pour les agents de l'administration centrale, le recours aux ordinateurs portables moins consommateurs d'énergie que les ordinateurs fixes, a accéléré l'équipement des personnels en matériel nomade pour favoriser le travail à distance.

Le verrouillage ou la mise en veille des équipements informatiques (ordinateurs fixes ou portables, copieurs, imprimantes, scanners) sont programmés automatiquement lorsque ces appareils sont allumés mais non utilisés.

Les ordinateurs disposent de paramètres par défaut pour imprimer en noir et blanc et en recto-verso.

Une expérimentation d'extinction automatique des ordinateurs fixes restés allumés le vendredi soir est prévue

Le recours aux logiciels libres, moins énergivores est encouragé.

Pour la messagerie électronique, une nouvelle plate-forme a été installée, permettant d'économiser 60 % d'énergie.

Enfin, depuis plusieurs années les photocopieurs sont mutualisés et une démarche de sensibilisation aux éco-gestes numérique a été engagée.

3 ème partie - Les mesures additionnelles « Bercy vert »

Les semaines européennes du développement durable ont été l'occasion de lancer les différents supports de communication (*décrits au point 2, mesure 17*), de valoriser les actions déjà engagées parfois depuis plusieurs années, de présenter les actions nouvellement déployées (poubelles de tri, fontaines à eau, bacs de recyclage, création des Bercy'clettes...), et de tester de nouvelles formes d'implication des agents.

Un questionnaire sera prochainement adressé aux agents pour évaluer l'impact de ces SEDD et leur niveau de sensibilisation à la démarche Bercy vert.

➤ Le plan vélo

Faciliter les mobilités durables constitue un des objectifs prioritaires de Bercy Vert, avec notamment un « plan vélo » pour l'administration centrale. Son lancement s'est matérialisé par une journée de promotion le 2 juillet 2020, (sur le site de Bercy et 2 autres bâtiments parisiens), accompagnant notamment l'installation de nouvelles places de stationnement plus visibles.

Une brochure a été spécialement conçue, qui présente notamment les informations relatives au forfait mobilité et aux différentes aides possibles en faveur des mobilités douces.

Outre les nouvelles places de stationnement pour les vélos et les trottinettes proposées aux agents et aux visiteurs, des prises de recharge pour les batteries ont été implantées (30 points de recharge sur 3 sites) et de nouvelles installations sont prévues sur d'autres sites en 2021.

Parallèlement une station de pompage et de réparation en libre-service a été installée à Bercy. Les agents ont aussi la possibilité de faire réparer leur vélo, grâce au service conciergerie de la coopérative du ministère.

Enfin, a été créé un nouveau service de prêt de vélo, les « Bercy'clettes » (pour se rendre à une réunion dans un autre quartier ou faire une course à l'heure du déjeuner, les agents peuvent réserver en ligne un vélo de ville, disponible de 8h à 19h).

Pour faire connaître ce plan vélo plusieurs animations ont été organisées le 22 septembre à l'occasion de la « journée sans voiture » : outre la présentation des Bercy'clettes, une opération de marquage BICYCODE® gratuit pour renforcer la protection des vélos contre le vol, un atelier pédagogique de petites réparations, la présentation des services proposés dans le cadre du dispositif « Mes services Conciergerie » de Bercy, la vente de vélos d'occasion par une recyclerie sportive ainsi qu'un stand de la Sécurité routière avec la possibilité de tester un parcours « habile en trottinette ».

A cette occasion, les enfants d'une classe de 4ème ont été invités à tester ce parcours de trottinettes électriques et découvrir le ministère.

➤ Le renforcement du tri et du recyclage

Le MEFR est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place de filières de recueil de ses différents déchets (le tri du papier existe depuis 20 ans, avec des bannettes spécifiques dans les locaux copieurs et dans les bureaux).

Les bouteilles en verre et les cartons déposés par les agents dans les couloirs sont récupérés quotidiennement.

Il existe également un tri des cartouches d'encre des copieurs et imprimantes.

Des récupérateurs de piles sont installés près des points d'accueil et des réceptacles sont également prévus pour les mégots de cigarettes.
Enfin, les cantines procèdent au tri des bio-déchets alimentaires.

Pour accentuer l'effort en matière de tri des déchets, le Secrétariat général a aussi installé durant les SEDD de **nouvelles poubelles**, dans les espaces collectifs des bâtiments d'administration centrale permettant de distinguer plus facilement les types de déchets :

- couvercle bleu pour la collecte des papiers à fin de recyclage sont installées dans les locaux hébergeant les imprimantes/photocopieurs et près des secrétariats (en cas de grandes quantités de papier à trier à l'occasion d'un changement de bureau ou d'un départ, une benne est installée sur demande à proximité)
- couvercle jaune pour les bouteilles en plastique et les canettes en aluminium sont installées dans les tisaneries et à proximité des machines à café ;
- couvercle vert pour les déchets non recyclables pouvant faire l'objet d'une valorisation énergétique: gobelets en carton, emballages de confiserie ou de sandwich, serviettes en papier, stylos usés etc. Elles sont installées dans les salles de réunion et dans les espaces tisaneries/machines à café.

Ce déploiement s'est accompagné d'une campagne d'affichage mettant en scène la mascotte de Bercy Vert, ambassadrice du tri.

A noter l'opération particulière dans le contexte de crise sanitaire, d'installation des Clinibox près des ascenseurs, badgeuses, et des comptoirs d'accueils pour les masques, gants, mouchoirs, lingettes et papiers essuie tout à usage unique.

Par ailleurs, le Secrétariat général a engagé une démarche de réduction des déchets plastiques : dans les distributeurs de boissons, les gobelets/touillettes en plastique ont été remplacés par des gobelets en carton et des touillettes en bois et les détecteurs de mugs se généralisent. Plus de 180 fontaines à eau ont été installées dans les services centraux et de nouvelles sont en cours de déploiement.

Le Secrétariat général a en outre conclu un partenariat avec un **éco-organisme Ecologic France** pour la récupération des petits déchets électriques et électroniques (téléphones portables usagés, écouteurs, chargeurs, câbles...), dont les bornes de recyclage Electribox ont été installées à l'occasion des SEDD.

Pour lancer ces SEDD le 18 septembre dernier, une cinquantaine d'agents a participé à une **«chasse aux déchets»** éco-citoyenne dans le quartier de Bercy et sur les berges de Seine, organisée par le Quartier circulaire Les Deux Rives. Il s'agit d'un projet regroupant les entreprises et organismes publics des 12^e et 13^e arrondissements pour développer des initiatives communes notamment en matière de mobilité et de gestion des déchets. L'ensemble des équipes participantes a ramassé 80 kg de déchets et 32 000 mégots.

Durant ces SEDD, la journée du 24 septembre a été dédiée au tri sélectif avec l'ouverture de la centrale de tri du site de Bercy à des visites guidées, permettant aux agents de découvrir où et comment sont traités et valorisés les déchets dans les sous-sols e Bercy.

Pour la deuxième année consécutive, le ministère a également organisé du 21 septembre au 8 octobre une collecte solidaire de vêtements professionnels au profit de personnes en recherche d'emploi, en **partenariat avec l'association La Cravate Solidaire**.

Le 21 septembre, le camion de l'association, baptisé « La Cravate mobile » était présent sur le site de Bercy pour le lancement de la collecte (en présence d'O. Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable) et pour présenter son action aux agents. Des points de collecte ont été installés dans plusieurs bâtiments et ont permis de récupérer 260 kg de vêtements (contre 200 kg en 2019)

De nouvelles actions sur la thématique du « tri » sont en outre prévues à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 29 novembre.

➤ Une meilleure gestion des ressources

L'éclairage dans les bâtiments

Dans la plupart des bâtiments d'administration centrale, l'extinction automatique de l'éclairage est pilotée par des programmes horaires (extinction à 12h15, 18h15, 22h30) prenant en compte les jours fériés, ou par détection de présence grâce aux systèmes de gestion technique centralisée (GTC).

Tous les éclairages extérieurs sont automatiques : ils s'allument et s'éteignent grâce à la mesure de la lumière du jour par luxmètres.

Une étude est engagée pour un nouveau déploiement du dispositif d'extinction automatique des lumières et de détecteurs de présence.

Par ailleurs, depuis mi-2019, quand les installations le permettent, les ampoules et néons sont progressivement remplacés par des leds à durée de vie plus longue et plus économes en énergie.

Le chauffage et la climatisation

Aucun des bâtiments d'administration centrale ne dispose de chaudière au fioul.

L'énergie pour chauffer les 6 bâtiments du site de Bercy provient à 70 % du réseau de chauffage urbain et à 30 % de la récupération de la chaleur générée par la production de froid du site.

Les 3 centrales de production d'eau glacée du site de Bercy, utilisées pour la climatisation des locaux et pour le rafraîchissement des plateaux informatiques, ont été totalement rénovées avec des équipements moins énergivores. En hiver, cette production de froid émet de la chaleur qui est récupérée pour le chauffage des bâtiments.

L'air est également renouvelé grâce à des centrales de traitement d'air, situées sur les terrasses des différents bâtiments. Celles-ci aspirent l'air neuf de l'extérieur, le filtre, le réchauffe ou le refroidit selon la saison, puis l'injecte dans les bâtiments jusqu'aux ventilo-convecteurs situés dans les bureaux.

Pour la dernière journée des SEDD consacrée à la thématique de l'énergie et de l'ESS, les agents ont pu visiter ces centrales de production de froid et de chauffage et ainsi comprendre comment le dispositif de pompe à chaleur permet au ministère de faire d'importantes économies d'énergie.

Les agents ont également pu assister à la présentation d'un prototype de petites éoliennes à installer sur des toitures permettant d'associer deux sources d'énergie (éolienne et solaire), par

une start up (la société UNEOLE) précédemment découverte à l'occasion d'une journée « Bercy innov » organisée en 2019.

La faisabilité d'un projet d'implantation au MERF est actuellement en cours d'expertise par les ingénieurs du Secrétariat général.

➤ Favoriser la biodiversité

La végétalisation des espaces pour lutter contre le réchauffement climatique et l'attention portée à la biodiversité font partie des grands thèmes de la démarche Bercy Vert.

Ainsi, les espaces verts des 25 bâtiments de l'administration centrale (40.000 m² de patios, terrasses, allées, murs végétaux ou toitures terrasses) ont fait l'objet ces dernières années de nouveaux aménagements. Des plantes plus rustiques, moins gourmandes en eau et plus pérennes ont remplacé les plantes à fleurs bisannuelles; des plants de vignes et d'herbes aromatiques ont été installés sur les terrasses et des plantes mellifères ont été plantées dans les carrés des douves du site de Bercy. La végétalisation de la Cour d'honneur, mise en place à l'occasion des SEDD, préfigure un nouvel aménagement plus pérenne en 2021.

L'entretien de ces espaces verts utilise des produits éco-labellisés. Cet écosystème favorable a permis l'épanouissement des abeilles hébergées depuis 2017 dans les 6 ruches de Bercy (114 kilos de miel en 2020, contre 100 kilos en 2019) et les 2 ruches du site de Nantes, qui accueille également 6 moutons, permettant de développer une prairie favorisant la biodiversité.

Par ailleurs, une étude est menée en vue d'expérimenter un potager d'entreprise.

➤ Les autres actions de sensibilisation initiées à l'occasion des SEDD

Les ateliers participatifs

- Atelier collaboratif de réflexion sur les éco-gestes, avec propositions laissées accrochées à un arbre à rêves
- Atelier de tag végétal pour reconstituer le logo Bercy vert avec de la mousse végétale stabilisée
- Atelier de repotage de plantes
- Atelier de fabrication de produits naturels cosmétiques et ménagers
- Exposition d'œuvres utilisant des techniques de travail ou de supports « verts »

Les conférences ou tables rondes

En raison des contraintes sanitaires, chaque conférence ou table ronde proposée durant les pauses méridiennes n'a rassemblé qu'une vingtaine d'auditeurs, mais était diffusée en direct et en différé sur l'intranet ministériel Alizé.

- « Réduire les impacts du numérique sur l'environnement »,
- « La transition écologique au cœur de la responsabilité sociale des administrations et des entreprises »,
- « Eco-gestes : réveillons les consciences »,
- « Economie, entreprise et transition écologique »
- « Les grands axes du budget vert »
- « les objectifs 2030 du développement durable et leur appropriation en France »
- « A quelque chose malheur est bon ? les crises dans l'histoire »,

- « réduire, réutiliser, recycler : la plate-forme de dons de la DNID et le réemploi inter-administrations »

La communication interne et externe sur les SEDD

- Le programme des SEDD a fait l'objet d'une communication en continu en « Une » de l'intranet ministériel Alizé, avec un accès permanent aux conférences, et sur Point Zoom (*télévisions installées dans les halls d'accueil et les couloirs*),
- une vingtaine d'articles publiés dans l'espace Bercy Vert d'Alizé,
- l'envoi de 6 mailings Flash entre le 11/9 et le 6/10 auprès des agents d'administration centrale,
- la réalisation de 8 vidéos pour les réseaux sociaux,
- la publication de 12 posts sur le LinkedIn SG, de 2 posts sur le LinkedIn MEFR, de 3 posts et 2 stories sur Instagram.

4 ème partie : exemples d'initiatives locales

➤ Les actions du réseau de la DGFIP

En 2020, la démarche de la DGFIP s'est axée sur la mise en œuvre progressive des engagements du socle SPE et le lancement de son 3ème bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) qui lui permettra de hiérarchiser et d'objectiver les enjeux et les principaux leviers pour lui permettre de déployer un plan d'action plus efficace au regard des thématiques propres à la DGFIP.

S'agissant des engagements SPE, on peut noter :

- en matière de mobilité : la réduction depuis 2015 du parc à 1 000 véhicules, soit une baisse de 16 %. Le parc des véhicules diesel a quant à lui baissé de 60 %. Les véhicules électriques représentent 5 % du parc, en croissance de 60 % entre 2019 et 2020 ;

Localement, les actions de sensibilisation à la mobilité douce se développent, par exemple, la DDFiP du Puy-de-Dôme a invité les agents à parcourir 1 000 kilomètres collectivement à bicyclette.

- en matière d'économie d'énergie : la DGFIP a déployé l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFI), appelé les marchés interministériels de fluides, mené des audits énergétiques et travaillé sur sa maîtrise des consommations d'eau avec le dispositif Alerte Fuite Pro (AFP).

Elle a également répondu à l'appel à projet Tigre pour la rénovation thermique des bâtiments, et participe au concours Cube 2020 ;

- en matière de papier bureautique : le papier utilisé par les services est issu de forêts à gestion durable et sera remplacé dès 2021 par du papier recyclé. Les entreprises qui répondent aux appels d'offres d'imprimés sont labellisées Imprim'vert et disposent de plusieurs certifications Iso (notamment Iso 4001).

A noter que la dématérialisation des déclarations de revenus a fait économiser, en 2020, 250 tonnes de papier (soit une pile équivalent à 14 tours Eiffel).

- En matière de sensibilisation, un « mass mail » a été adressé aux 100 000 agents sur les éco-gestes (en déclinaison de la campagne menée par le Secrétariat général pour l'administration centrale).

- Pour encourager les initiatives locales, la DGFIP a mis en place un dispositif de budget participatif qui permet d'associer les agents sur certaines thématiques, notamment la mise en œuvre des démarches écoresponsables.

Par exemple, à la DDFiP du Puy-de-Dôme (63) les cadres et les agents ont pu co-construire des projets, de la conception à la réalisation. L'un des grands axes de dépenses définis collectivement a été la promotion d'une démarche écoresponsable : actions pour les personnels souhaitant se rendre à vélo sur leur lieu de travail, rénovation des luminaires, aménagements extérieurs...

- Les actions locales de la DNID en faveur de l'économie circulaire portent progressivement leurs fruits. La DDFiP du Jura à Lons-le-Saunier a ainsi réalisé plusieurs dons de mobilier via la plateforme de la DNID à la gendarmerie, à l'hôpital et pour des écoles.

- La DDFIP du Loir-et-Cher a organisé le recyclage du papier qui a permis une baisse de 45 m³ de la consommation de papier, soit une baisse de 25 %.

- Depuis 2019, la DDFiP de Nouvelle Calédonie est équipée de carafes, mugs et gourdes, et a éliminé le plastique à usage unique.

➤ Les actions du réseau de la DGDDI

La Direction régionale de Guadeloupe va faire installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bureau de douane principal de Jarry début 2021 (ce projet immobilier a pris du retard avec la crise sanitaire). Les travaux débiteront début 2021 et un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour bénéficier d'un financement dans le cadre du Plan de Relance pour les bâtiments publics.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la direction régionale à Basse-Terre est également prévue. L'étude de faisabilité a été réalisée (l'opération est planifiée sur 2 ans).

La Direction interrégionale d'Ile-de-France a procédé à l'achat de deux vélos de ville à assistance électrique pour la mobilité intra-muros.

Durant les SEDD, plusieurs animations ont été organisées (*marché bio, recyclage d'objets, réparation de vélos, opération de troc de plantes et de livres*) ainsi qu'une collecte de vêtements et d'objets au profit de l'association Emmaüs Alternatives.

La Direction interrégionale PACA passe à la géothermie marine pour la production de chaud et de froid de l'hôtel des douanes de Marseille. La mise en production des installations de Chauffage Ventilation Climatisation via la géothermie marine est prévue en novembre 2020. Le premier plateau sera entièrement chauffé et climatisé par cette solution, qui sera étendue à tous les autres plateaux au fur et à mesure de leur livraison.

Cette rénovation CVC est couplée à une isolation de l'ensemble du bâtiment et au changement de l'ensemble des huisseries.

La Direction interrégionale Paris Aéroports a plusieurs projets:

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la direction reporté en 2021.

- Projet en cours : acquisition de gourdes ou mugs réutilisables au logo DIPA et sensibilisation à l'utilisation des fontaines à eau sur secteur.
- Mise en place d'une supervision centralisée des consommations d'un bâtiment sur le fret (abritant 200 agents). Outre un meilleur confort thermique et une meilleure circulation de l'air, un tableau de bord de surveillance des consommations permettra d'intervenir rapidement pour mieux réguler la consommation.

La Direction interrégionale de Bourgogne Franche-Comté Centre-Val-de-Loire mène plusieurs actions de recyclage:

- les ordinateurs professionnels réformés sont proposés aux agents de la DI ou à des associations pour éviter le dépôt à la déchetterie d'équipements qui peuvent encore être utilisés.
- depuis plusieurs années, sur initiative locale, est organisée une collecte des cartouches d'encre vides sur les sites de Dijon et Orléans à destination d'un atelier protégé (handicap et insertion) qui les recycle.
- sur initiative locale, un carton est mis à disposition par l'association de collecte Dijonnaise Les amis de la terre pour y déposer certains types de stylos. Ils sont ensuite adressés à la société Terracycle pour recyclage du plastique en mobilier d'extérieur.

Durant les SEDD, l'Association sportive des douanes (ASD) de Franche-Comté a organisé une marche de collecte des déchets, avec ramassage à vélo et tri (et le président de l'ASD d'Angoulême a parcouru 15 km sur le fleuve La Charente pour ramasser les déchets flottants).

La Direction interrégionale de Bretagne Pays de la Loire a signé un partenariat avec l'association Arbres 44 en vue du recyclage et la revalorisation du papier bureautique. L'ensemble des opérations de recyclage et revalorisation du papier sur la période 2019-2020 a permis de valoriser 4580 kg de déchet papier et d'obtenir 4122 kg de papier recyclé. Cela représente 123 heures de travail d'insertion, une économie de 221 m3 d'eau et la « non consommation » de 6.5 tonnes de bois.

Elle a également mené des actions en faveur des mobilités douces et signé en février 2020 une charte de mobilité durable avec Rennes Métropole.

- Mise à disposition du service de cartes d'abonnement pour l'utilisation des bus et du métro.
- Achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les déplacements professionnels au sein de l'agglomération rennaise.
- Développement du covoiturage avec mise en place d'un planning de réservation en commun des véhicules.
- Aménagement d'un parking couvert, sécurisé et équipé.
- Travaux engagés pour créer un vestiaire et des douches pour les cyclistes.
- Le CHS propose également de suivre des formations à la conduite des vélos en milieu urbain.
- Mise à disposition du service de cartes d'abonnement pour l'utilisation des bus et du métro,

Dans le cadre des SEDD, elle a procédé à la réhabilitation des parterres potagers installés dans le jardin. Des plantes aromatiques ont été plantées dans des espaces dédiés et de nouvelles plantations sont prévues au printemps prochain. Ces cultures sont mises à la disposition de tous les agents, et la démarche se poursuivra avec l'installation d'une boîte à livres.

A la Direction régionale de La Réunion une initiative locale et individuelle d'agents en poste au siège de la direction a permis d'organiser la collecte de bouchons en plastique remis à un personnel de l'Education Nationale dans le cadre d'un concours de classes organisé par une communauté de communes (TCO) afin de permettre le recyclage du plus grand nombre de

bouchons. Dès que la crise sanitaire le permettra, seront examinées les modalités éventuelles de collecte dans les services douaniers au profit de l'association Handi Bouchons Réunion.

La Direction interrégionale de Normandie a un projet d'amélioration thermique de l'Hôtel des douanes à Rouen, pour lequel sont prévus :

- la végétalisation d'un toit-terrasse (étanchéité et régulation thermique). Une fois l'étanchéification du toit effectuée, les travaux de végétalisation interviendront entre décembre 2021 et août 2022.
- l'installation de ruches sur les toits-terrasses, entre février et septembre 2022, en complément des opérations de végétalisation du toit terrasse.
- la réorganisation des locaux des laboratoires en vue de la création d'espaces partagés inter-administratifs (retardé en raison de la crise sanitaire). Le projet a été relancé à l'automne 2020, et les travaux devraient s'achever au 1er trimestre 2022.

La Direction interrégionale Auvergne Rhône-Alpes (site de Péronnas) a lancé une étude pour l'implantation d'arbres à feuillage dense et caduque (pour un rafraîchissement naturel du bâtiment l'été) et le déploiement d'un grand espace enherbé pour favoriser le drainage de l'eau et le maintien des sols.

➤ Les actions de l'INSEE

Depuis plusieurs années l'INSEE a développé un certain nombre de pratiques et d'actions entrant dans le champ actuel des engagements SPE.

S'agissant des mobilités douces, 11 bornes de recharge de véhicules électriques avaient déjà été installées dans les bâtiments gérés par l'INSEE auxquelles s'ajoutent notamment 17 bornes de recharge au bâtiment White (géré par le secrétariat général) qui héberge la direction générale. A noter l'initiative de la direction de la Réunion qui a installé une borne de recharge solaire.

Par ailleurs, 18 véhicules électriques ou hybrides ont été acquis (ou LLD) en 2020 sur un total de 25 nouvelles acquisitions.

La majorité des établissements dispose d'ores et déjà d'un accès à un parking à vélos.

Par exemple, le bâtiment White de la direction générale est doté d'un local à vélo sécurisé et de racks à vélos sur le parvis de l'entrée où 24 places supplémentaires ont été installées en septembre 2020.

La possibilité d'installer plus de racks, dans le local vélo sécurisé, est à l'étude (le nombre total de places offertes est déjà de 140 environ), de même que l'installation de racks à trottinettes avec une borne de recharge pour leurs batteries.

À l'automne 2019, deux ateliers « réparation vélo » ont été proposés aux agents par l'association solidaire Solicycle, soit pour apprendre à réparer seul son vélo, soit pour faire réparer son vélo.

A noter l'initiative de l'établissement de Rouen, inscrit dans une démarche de plan de déplacement en relation avec l'agglomération Rouennaise.

S'agissant du développement de la visioconférence, 183 matériels sont mis à la disposition des agents, dont 26 nouveaux ont été installés en 2020.

Dans le cadre des actions en faveur d'achats plus responsables, l'INSEE a encouragé le développement de l'utilisation de papier 100% recyclé ou écoresponsable et certains services ont d'ores et déjà mis fin aux achats de gobelets en plastique et encouragent les agents à utiliser des "gourdes".

S'agissant de la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, il convient de noter que les implantations de l'INSEE ne comportent aucune chaudière au fioul.

Le bâtiment White de la direction générale, géré par le Secrétariat général, est un bâtiment « Haute Qualité Environnementale » : le chauffage et la lumière des bureaux fonctionnent avec un détecteur de présence. Sans détection de mouvement pendant 45 min, le chauffage se coupe et les plafonniers s'éteignent. Il en est de même pour les couloirs et les salles de réunion.

Les robinets sont équipés de mousseurs pour limiter la consommation d'eau.

D'autres bâtiments ont également mis en place des dispositifs visant à limiter les déperditions d'énergie, par exemple :

- la déconnexion automatique de la climatisation en cas de porte ou de fenêtre ouverte ou le remplacement d'huissières à la direction de la Réunion ;
- l'éclairage des couloirs de circulation et des sanitaires avec des ampoules à led et l'installation de détecteurs de présence (en DR Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple) ;

Et plusieurs établissements ont installé dans les sanitaires des robinets avec cellule de détection automatique.

L'INSEE œuvre également en faveur de l'économie circulaire :

- le tri du papier est généralisé dans la quasi-totalité des établissements et certains pratiquent le tri poussé : papier/carton, plastiques, verre, métal (par exemple à Amiens, en région PACA, en Guyane ou en région Bretagne et depuis le mois d'octobre 2020, au White avec des poubelles dans les points copieurs, salles de réunion et kitchenettes.

- D'autres (à Strasbourg, à Caen, au White) organisent la récupération de piles et DEEE.

- Au White est organisée la collecte sélective des cartouches d'encre de ses copieurs.

L'INSEE a un contrat avec une entreprise pour leur recyclage. Ce contrat fait partie d'un marché passé par la DAE, mais il n'est pas imposé aux directions.

Par ailleurs, des initiatives ont été menées dans des établissements gérés par l'INSEE disposant d'une cantine, en faveur de la qualité des produits, notamment bio. Pour la réduction du gaspillage alimentaire, des bacs de récupération ont été installés pour faire du compost à Caen et un outil de gestion utilisé Nantes permet d'ajuster la fabrication au plus près des besoins.

Enfin, des consignes nationales ont été diffusées sur le traitement des biens dont l'administration n'a plus l'usage. Une campagne est régulièrement lancée pour le recyclage de vieux matériels informatiques, et en novembre 2019 a été lancée une campagne nationale de recyclage des téléphones portables.